



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux Référence: RAAT 50LAH0102

Arrêté du 16/07/2019

R. 4412-97 à R. 4412-97-6 du Code du Travail issu du décret 2017-899 du 9 mai 2017 modifié par le décret 2019-251 du 27 mars 2019 Norme NF X 46-020 d'août 2017

Le 10/08/2021



Bien: Appartement

Adresse: 9 Square Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-MARNE Numéro de lot: 50LAH0102 Référence Cadastrale: NC

PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

DEMANDEUR

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

INFORMATIONS GENERALES

Type de bien : Appartement

Adresse: 9 Square Paul Algis

77360 VAIRES-SUR-MARNE

Propriétaire : HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Réf. Cadastrale : NC

Bâti : **Oui** Mitoyenneté : **Oui**

CONCLUSION

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Date de visite : 10/08/2021

Opérateur de repérage : MARTIN Olivier

Ce rapport ne peut être utilisé que dans son intégralité.

Ce document reste la propriété de la société SOCOBAT Expertises et ne peut être utilisé pour aucun acte, sans que son paiement intégral n'ait été réalisé - tout contrevenant encours des sanctions pénales et des dommages et intérêts.

RAAT_50LAH0102 A





Référence: RAAT_50LAH0102

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis, défini à l'article R. 4412-97 du code du travail, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux et interventions visés à l'article R. 4412-94 du code du travail et définis par le donneur d'ordre.

Références de l'ordre de mission : RAAT_50LAH0102

1.2 Identification complète des	différents intervenants et parties prenai	ntes:
Propriétaire de l'immeuble :	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	
Demeurant :	ANT. PARIS VALLEE MARNE 24 COURS D SUR-MARNE	ES DEUX PARCS 77420 CHAMPS
Représenté par :		
Commanditaire du repérage :	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	
Opérateur ayant réalisé le repérage :	Monsieur MARTIN Olivier	
Nom et adresse de l'entreprise :	SOCOBAT-EXPERTISES 54 rue gabriel pé	ri 92120 MONTROUGE
N° de Siret :	45307976600037	
RCP-compagnie-n° de police :	AXA - 5411202104	
Nom et prenom de l'opérateur de repérage :	MARTIN Olivier	
N° de Certification :	2872055	
Date d'expiration de la certification :	23/06/2021	
Organisme certificateur :	BUREAU VERITAS CERTIFICATION	
1.3 Identification complète de	'immeuble concerné :	
Dénomination :	Bâtiment	
Adresse complète :	9 Square Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-M	MARNE
Référence Cadastrale :	NC	
1.4 Identification du Bâtiment o	concerné :	
Date du PC ou date de construction :	Permis de Construire : Non communiquée	Construction : Non communiquée
Fonction principale du bâtiment :	Appartement	
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :		

Signataire du rapport

Signature et Visa

Opérateur de repérage :

MARTIN Olivier SOCOBAT-EXPERTISES Le 20/08/2021

RAAT_50LAH0102 A





SOMMAIRE

DESCRIPTION DE LA MISSION	2
OBJET DE LA MISSION :	2
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	2
IDENTIFICATION COMPLETE DE L'IMMEUBLE CONCERNE :	2
IDENTIFICATION DU BATIMENT CONCERNE :	2
SIGNATAIRE DU RAPPORT	2
PROGRAMME DE TRAVAUX	5
CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE	6
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	6
PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES / LOCAUX A INVESTIGUER	6
PROGRAMME DE REPERAGE	6
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES	6
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE	6
ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020	6
CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES	6
LISTE DES ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES	7
RESULTATS DU REPERAGE	10
RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE :	10
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES	11
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANTS DE L'AMIANTE REPERES	13
RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE	14
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	15
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS	21
ANNEXE : PROCES VERBAUX D'ANALYSE	24
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE	32





CONCLUSION

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés

N° du local	Localisation	materiau	Etage	critère de décision	référence du prélèvement	Référence (ZPSO)
1	Entrée	Ragréage / colle - Dalles de sol	1er	Résultat d'analyse	P007	Z006
3	Dégagements	Ragréage / colle - Dalles de sol	1er	Résultat d'analyse	P007	Z006
5	Placard n°1	Ragréage / colle - Dalles de sol	1er	Résultat d'analyse	P007	Z006
6	Chambre n°1	Ragréage / colle - Dalles de sol	1er	Résultat d'analyse	P007	Z006
8	Séjour	Ragréage / colle - Dalles de sol	1er	Résultat d'analyse	P007	Z006
9	Chambre n°2	Ragréage / colle - Dalles de sol	1er	Résultat d'analyse	P007	Z006
11	Placard n°3	Ragréage / colle - Dalles de sol	1er	Résultat d'analyse	P007	Z006

Exclusions

Néant







2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

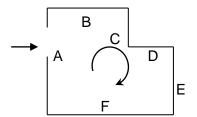
Dans le cas d'un Bon de commande sans informations ou observations le diagnostiqueur considérera un programme de travaux type défini ci-dessous comme inscrit dans le CCTP du présent marché :

Travaux d'embellissement du logement avec les prestations suivantes :

- Visite de toutes les pièces du logement y compris cellier et balcon
- Remise en peinture des plafonds et murs de toutes les pièces intérieures (Distinction entre murs porteurs et cloisons)
- Remplacement des sols souples et dépose des sous-couches existantes
- Dépose des appareils sanitaires (éviers, lavabo, WC, bidet, douche, baignoire)
- Dépose des portes métalliques des placards
- Remplacement des faïences / plinthes / carrelages cassés, arrachés, décollés
- Dépose de faux-plafond
- Remise en conformité électrique / gaz du logement

Intitulé

Sens du repérage pour évaluer un local :



Remarques:

Les prélèvements et sondages ont été effectués dans des endroits peu visibles afin d'éviter au maximum les dégradations visuelles et matérielles. Ils ont été systématiquement surfactés et/ou rebouchés avec un enduit blanc. Par ailleurs ces prélèvements ont été effectués le plus souvent et autant que possible sur des parties déjà détériorées.

Objet et limites de la mission :

La Société SOCOBAT Expertises a été sollicitée afin d'effectuer un repérage avant travaux, sur les éléments constitutifs du bâtiment, en vue d'identifier et de localiser les matériaux ou produits contenant de l'amiante incorporés dans l'immeuble.

L'inspection porte sur les matériaux et produits des composants de la construction, avec dépose éventuelle de revêtement de sol et/ou plafond, démolition de coffrage, prélèvements et analyses, sans manipulation importante de mobilier, et est limitée aux parties visibles et accessibles à la date de l'inspection.

Le maitre d'ouvrage devant nous fournir l'accessibilité à l'ensemble des locaux et parties du bâtiment, les locaux n'ayant pu être visités feront l'objet d'une étude complémentaire.

Dans le cadre des futurs travaux qui nous ont été décrits, des prélèvements sur toute l'épaisseur des matériaux concernés ont été réalisés, tout en veillant à l'homogénéité des zones inspectées afin de ne pas effectuer de prélèvements inutiles.

Ces repérages sont réalisés suivant l'arrêté du 16 juillet 2019 et la Norme NF X46-020 version 2017

RAAT_50LAH0102 A





3 Cadre de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Parties d'immeuble concernées / Locaux à investiguer

Parties d'immeuble concernées ou Locaux à investiguer	Etage	N° du local
Entrée	1er	1
WC	1er	2
Dégagements	1er	3
Salle de Bains	1er	4
Placard n°1	1er	5
Chambre n°1	1er	6
Placard n°2	1er	7
Séjour	1er	8
Chambre n°2	1er	9
Cuisine	1er	10
Placard n°3	1er	11

Programme de repérage

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

3.2 Rapports précédemment réalisés

Néant

4 Conditions de réalisation du repérage

4.1 Dates et Nature des visites sur site

Néant

Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur Conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020

4.3 Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies

Néant





4.4 Liste des Zones présentant des Similitudes d'Ouvrages

Dans le cadre de la mission de repérage, l'opérateur de repérage a défini les Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrages suivantes :

Z001 : Plancher Ragréage / colle Dalles de sol (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
WC	Plancher	Ragréage / colle - Carrelage	
Salle de Bains	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	
Cuisine	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	

Z002 : Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Cuisine	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	

Z003: Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue: NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
WC	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Salle de Bains	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Cuisine	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	

Z004: Cloisons Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
wc	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Salle de Bains	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	





Z005 : Plafond Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)				
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)	
WC	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture		
Salle de Bains	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture		
Cuisine	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture		

Z006 : Plancher Ragréage / colle Dalles de sol (continue : NON)				
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)	
Entrée	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		
Dégagements	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		
Placard n°1	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		
Chambre n°1	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		
Séjour	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		
Chambre n°2	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		
Placard n°3	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol		

Z007 : Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)			
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Chambre n°1	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Séjour	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°2	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	





Z008: Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Entrée	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Placard n°1	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°1	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°2	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	
Placard n°3	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	

Z009: Cloisons Enduit / Plâtre Peinture (continue: NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)
Entrée	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Dégagements	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Placard n°1	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°1	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Séjour	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Chambre n°2	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	
Placard n°3	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	

Z010 : Plafond Enduit / Plâtre Peinture (continue : NON)

	,					
Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	Référence (Sondage)			
Entrée	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture				
Dégagements	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture				
Placard n°1	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture				
Chambre n°1	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture				
Séjour	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture				
Chambre n°2	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture				
Placard n°3	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture				





5 Résultats du repérage 5.1 Résultats de l'Analyse Documentaire : Titre

Programme de travaux





5.2 Liste des matériaux et produits repérés

J.Z LISTE	1		produits rep				1		
Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	état de dégradation abrégé	Estimation de la quantité	
		A, F	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD		
Entrée	1er	B, C, D, E	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD		
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD		
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	Oui	MD		
		A, B, C	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	MD		
WC	1er	D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non	MD		
			Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P005)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Carrelage	Résultat d'analyse (P001)	Non	MD		
		A, B, C, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD		
Dégagement s	1er	Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD		
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	Oui	MD		
		B, C	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	MD		
Salle de	1er	A, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non	MD		
Bains	Bains Tel	Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P005)	Non	MD		
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P001)	Non	MD		
Placard n°1	1er	A, B, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD		
i iacaiu II I	161	С	Mur	Béton / Enduit / Plâtre -	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD		

Amiant





Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de	Présence d'amiante	état de dégradation	Estimation de la quantité
				riodan	conclure	(oui/non)	abrégé	ia quantito
				Peinture				
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	Oui	MD	
		A, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
		С	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
Chambre n°1	1er	Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	Oui	MD	
		В	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
		A, B, C	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
Séjour	1er	D	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
,		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	Oui	MD	
		A, B	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
		С	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
Chambre n°2	1er	D	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	Oui	MD	
Cuisine	1er	A, B	Cloisons	Enduit / Plâtre -		Non	MD	

12





Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	état de dégradation abrégé	Estimation de la quantité
				Peinture				
		С	Mur façade	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P002)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P005)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P001)	Non	MD	
		D	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	MD	
		В	Cloisons	Colle - Faïence	Résultat d'analyse (P006)	Non	MD	
		A, B, D	Cloisons	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P010)	Non	MD	
Placard n°3	1er	С	Mur	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P009)	Non	MD	
		Plafond	Plafond	Enduit / Plâtre - Peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	MD	
		Sol	Plancher	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	Oui	MD	

5.3 Liste des matériaux et produits contenants de l'amiante repérés

Eléments contenant de l'amiante :

N° Local	Local	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	référence du prélèvem ent	état de dégradati on abrégé	(AVT2019) Quantifica tion
1	Entrée	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	P007	MD	
3	Dégagements	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	P007	MD	
5	Placard n°1	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	P007	MD	
6	Chambre n°1	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	P007	MD	
8	Séjour	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	P007	MD	
9	Chambre n°2	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	P007	MD	
11	Placard n°3	Plancher	Sol	Ragréage / colle - Dalles de sol	Résultat d'analyse (P007)	P007	MD	





5.4 Rappel des obligations du propriétaire concerné par la mission de repérage

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.





ANNEXE: Fiches d'identification et de cotation

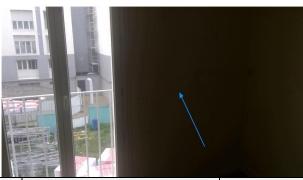
PRELEVEMENT: P001

Emplacement



The state of the s					
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_50LAH0102	1er - Cuisine Plancher - Sol			
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau			
MARTIN Olivier	10/08/2021	Ragréage / colle - Dalles de sol			
Résultat amiante					
absence d'amiante					

PRELEVEMENT: P002



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT 50LAH0102	1er - Cuisine			
HABITAT // OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_SULAHUTUZ	Mur façade - C			
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau			
MARTIN Olivier	10/08/2021	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
absence d'amiante					





Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation		
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_50LAH0102	1er - WC Mur - A, B, C		
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau		
MARTIN Olivier	10/08/2021	Béton / Enduit / Plâtre - Peinture		
Résultat amiante				
absence d'amiante				

PRELEVEMENT: P004



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation		
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	DAAT FOLALIOAGO	1er - WC		
HABITAT // OPH DE SEINE ET WARNE	RAAT_50LAH0102	Cloisons - D		
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau		
MARTIN Olivier	10/08/2021	Enduit / Plâtre - Peinture		
Résultat amiante				
absence d'amiante				





Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT 50LAH0102	1er - WC			
TIABITAL TI OLIT DE GELINE ET MARINE	11771_00E7110102	Plafond - Plafond			
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau			
MARTIN Olivier	10/08/2021	Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
absence d'amiante					

PRELEVEMENT: P006



Nom du client	Nom du client Numéro de dossier				
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT 50LAH0102	1er - Cuisine			
	_	Cloisons - B			
Nom de l'opérateur Date de prélèvement		Matériau			
MARTIN Olivier 10/08/2021		Colle - Faïence			
Résultat amiante					
absence d'amiante					





Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_50LAH0102	1er - Placard n°3 Plancher - Sol			
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau			
MARTIN Olivier 10/08/2021		Ragréage / colle - Dalles de sol			
Décultet enjeute					

Résultat amiante

Présence d'amiante (Fibres d'amiante de type chrysotile)

PRELEVEMENT: P008



Nom du client Numéro de dossier		Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_50LAH0102	1er - Séjour Mur façade - D			
Nom de l'opérateur Date de prélèvement		Matériau			
MARTIN Olivier 10/08/2021		Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
absence d'amiante					





PRELEVEMENT: P009 Emplacement



		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
Nom du client	Numéro de dossier	Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	DAAT FOLALIO102	1er - Chambre n°1			
HABITAT // OPH DE SEINE ET WARNE	RAAT_50LAH0102	Mur - B			
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau			
MARTIN Olivier 10/08/2021		Béton / Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
absence d'amiante					

PRELEVEMENT: P010



Nom du client	Nom du client Numéro de dossier				
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_50LAH0102	1er - Séjour Cloisons - A, B, C			
Nom de l'opérateur Date de prélèvement		Matériau			
MARTIN Olivier 10/08/2021		Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
absence d'amiante					







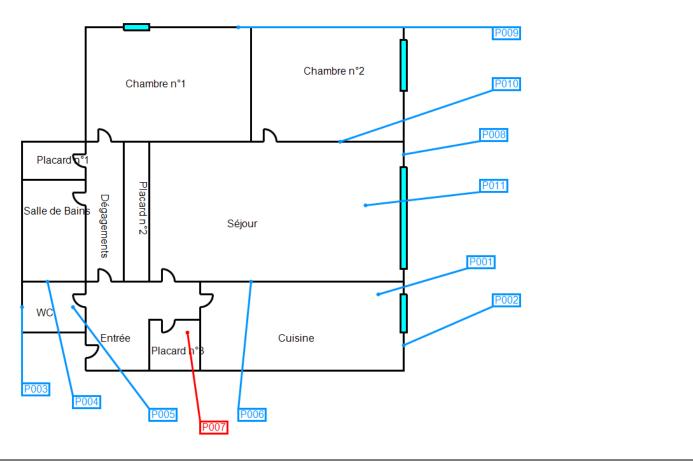
Nom du client Numéro de dossier		Localisation			
HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	RAAT_50LAH0102	1er - Séjour Plafond - Plafond			
Nom de l'opérateur Date de prélèvement		Matériau			
MARTIN Olivier 10/08/2021		Enduit / Plâtre - Peinture			
Résultat amiante					
	absence d'amiante				



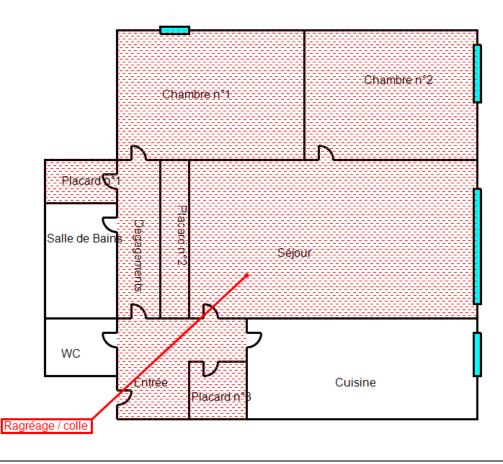


ANNEXE : Plans et/ou Croquis

SOCOBAT Experisors	Planche de repérage					
Client :	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET		Titre:	Localisation prélèvements		
N° dossier :	RAAT_50LAH0102			Bâtiment		
N° planche :	1/2	Version: 0	Adresse :	9 Square Paul Algis		
Type:	Croquis			77360 VAIRES-SUR-MARNE		
Date :	20/08/2021		Localisation / Bâtiment :			
Interveant :	MARTIN Olivier		Niveau:			
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Commentaire :			



SOCOBAT Experiess	Planche de repérage					
Client :	HABITAT 77 OPH DE	SEINE ET	Titre :	Localisation amiante		
N° dossier :	N° dossier : RAAT_50LAH0102			Bâtiment		
N° planche :	2/2	Version: 0	Adresse :	9 Square Paul Algis		
Type:	Croquis			77360 VAIRES-SUR-MARNE		
Date :	20/08/2021		Localisation / Bâtiment :			
Interveant :	MARTIN Olivier		Niveau :			
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Commentaire :			







ANNEXE : Procès verbaux d'analyse

PV 00720210800667421



Analyses pour le Bâtiment

A.R.C SOCOBAT EXPERTISES Monsieur Olivier MARTIN 54 rue Gabriel PERI 92120 MONTROUGE

Notre référence : AR-21-LH-044398-01

Numéro de dossier : 21H025221

Référence de dossier :

RAAT_50LAH0102 A - Bâtiment 9 Square Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-MARNE

- HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- <u>N° 21H025221-001</u> Référence *P001-1er Cuisine Sol Plancher Ragréage / colle Dalles de sol,* prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025221-002 Référence P002-1er Cuisine C Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- <u>N° 21H025221-003</u> Référence *P003-1er WC A, B, C Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025221-004 Référence P004-1er WC D Cloisons Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- <u>N° 21H025221-005</u> Référence *P005-1er WC Plafond Plafond Enduit / Plâtre Peinture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- <u>N° 21H025221-006</u> Référence *P006-1er Cuisine B Cloisons Colle Faïence*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025221-007
 Référence P007-1er Placard n°3 Sol Plancher Ragréage / colle Dalles de sol, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025221-008 Référence P008-1er Séjour D Mur façade Béton / Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Eurofins Analyses pour le Bătiment IIe de France SAS

117, Quai de Valmy
F-75484 Paris Cedex 10

Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 38 31 65 31 - She Web: www.eurofins fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







Analyses pour le Bâtiment

- N° 21H025221-009 Référence P009-1er Chambre n°1 B Mur Béton / Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025221-010 Référence P010-1er Séjour A, B, C Cloisons Enduit / Plâtre Peinture, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
- N° 21H025221-011 Référence *P011-1er Séjour Plafond Plafond Enduit / Plâtre Peinture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France SAS
117, Quai de Valmy
F-75484 Paris Cedex 10
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 8 93 16 53 1 - She Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







EUROFINS ANALYSES POUR LE BÂTIMENT ILE DE FRANCE SAS Analyses IDF 75010 Paris

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068293-01 Référence laboratoire N° : 21EK113006

Reçu au laboratoire le : 17/08/2021 Date d'analyse : 18/08/2021

Référence dossier Client:21H025221 - RAAT_50LAH0102 A - Bâtiment 9 Square Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-MARNE - HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Date d'émission de rapport : 18/08/2021 23:10

Date de réception :16/08/2021

Page1/5 Référence de suivi du dossier N° : 21H025221

N°	B. 151	Description visuelle	Technique	chnique Préparation		67 11 1
éch.	Référence client Description visuelle utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Résultats		
001	21H025221-001 - P001-1er - Cuisine - Sol - Plancher - Ragréage / colle - Dalles de sol	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (fibreux) (beige)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	21H025221-002 - P002-1er - Cuisine - C Mur façade - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) + (marron)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	21H025221-003 - P003-1er - WC - A, B, C - Mur - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) + (marron)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	21H025221-004 - P004-1er - WC - D - Cloisons - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau semi-dur de type enduit (granulaire) (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) + (marron)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.









RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Date d'émission de rapport : 18/08/2021 23:10

Page2/5

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068293-01 Référence laboratoire N° : 21EK113006 Reçu au laboratoire le : 17/08/2021 Date d'analyse : 18/08/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H025221 Date de réception :16/08/2021

Référence dossier Client:21H025221 - RAAT_50LAH0102 A - Bâtiment 9 Square Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-MARNE -HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

N°	Référence client Description visuell		Technique Préparation		aration	Résultats
éch.	Troising dient		utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Resultats
005	21H025221-005 - P005-1er - WC - Plafond - Plafond - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type peinture (blanc); matériau semi-dur de type enduit (blanc); matériau de type peinture (jaune); matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)(i)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
COS LINEAR L	21H025221-006 - P006-1er - Cuisine - B Cloisons - Colle - Faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc); matériau dur de type ciment-colle (beige); matériau de type système d'enduit peinture (beige); matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau souple (blanc)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	21H025221-007 - P007-1er - Placard n°3 - Sol - Plancher - Ragréage / colle - Dalles de sol	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.









RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Date d'émission de rapport : 18/08/2021 23:10

Page3/5

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068293-01 Référence laboratoire N° : 21EK113006 Reçu au laboratoire le : 17/08/2021 Date d'analyse : 18/08/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H025221

Date de réception :16/08/2021

Référence dossier Client:21H025221 - RAAT_50LAH0102 A - Bâtiment 9 Square Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-MARNE -

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

N° éch.	Référence client D	Description visuelle	Technique	Préparation		Résultats
		Description visuolic	utilisée / Analyste	Nb prep / Nb grilles ou lames	Туре	Resultats
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (rose) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur (jaune)(ii)	MOLP / P333	2 / 2	-	Fibres d'amiante de type chrysotile
800	21H025221-008 - P008-1er - Séjour - D - Mur façade - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	21H025221-009 - P009-1er - Chambre n °1 - B - Mur - Béton / Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (beige) + (marron)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	21H025221-010 - P010-1er - Séjour - A, B, C - Cloisons - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type peinture (blanc); matériau semi-dur de type plâtre (blanc); matériau semi-dur de type enduit (jaune); matériau de type peinture (jaune); matériau semi-dur de type plâtre (blanc) + (marron)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	21H025221-011 - P011-1er - Séjour - Plafond - Plafond - Enduit / Plâtre - Peinture	Matériau de type système d'enduit peinture (beige); matériau semi-dur de type plâtre (blanc) + (marron)	MET /FF2S	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.









RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068293-01

Date d'émission de rapport : 18/08/2021 23:10

Page4/5

Référence laboratoire N° : 21EK113006 Reçu au laboratoire le : 17/08/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H025221

Date de réception :16/08/2021

Date d'analyse : 18/08/2021

Référence dossier Client:21H025221 - RAAT_50LAH0102 A - Bâtiment 9 Square Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-MARNE -

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Observation(s) échantillon(s)

La totalité du matériau dur de type ciment-colle (fibreux) (beige) a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible

Un matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) est présent dans l'échantillon, en quantités trop faibles pour effectuer une analyse représentative de ce matériau.

Observation(s) couche(s)

La totalité des composants décrits a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

(ii) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau de type colle bitumineux (noir). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP: Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2, P-MO-SOP3291: version 0

MET: Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996, P-PS-SOP3368 : version 7

NB 1 : Les informations de tracabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur.

Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du quide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre

NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur http://www.ipac.pt/.

NB 7 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur

https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amianto/qualidade/

NB 8 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 9 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019,

Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).

NB 10 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.









RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Date d'émission de rapport : 18/08/2021 23:10

Page5/5

N° de rapport d'analyse : AR-21-EK-068293-01 Référence laboratoire N° : 21EK113006 Reçu au laboratoire le : 17/08/2021 Date d'analyse : 18/08/2021

Référence de suivi du dossier N° : 21H025221 Date de réception :16/08/2021

Référence dossier Client:21H025221 - RAAT_50LAH0102 A - Bâtiment 9 Square Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-MARNE -

Validé et approuvé par :

exxeira

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE

Flávia Ferreira Technicienne analyste en microscopie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.













ANNEXE: Attestation d'assurance

Votre Agent Général M BEGUINOT HERVE ROND POINT DU PEROLLIER 29 CHEMIN DE VILLENEUVE 69130 ECULLY

04 37 50 28 80

N°ORIAS **08 045 454 (HERVE BEGUINOT)** Site ORIAS www.orias.fr



Assurance et Banque

SARL, ARC SOCOBAT EXPERTISES 17 CHEMIN DU CHARROI 69300 CALUIRE ET CUIRE

Votre contrat

Responsabilité Civile Prestataire Souscrit le 17/02/2020

Vos références

Contrat 5411202104 Client 3718006904 Date du courrier 3 février 2021

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que : ARC SOCOBAT EXPERTISES

Est titulaire du contrat d'assurance n° **5411202104** ayant pris effet le **17/02/2020.**Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Activité n°1: Diagnostics règlementaires relevant de l'article L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L.1334-6 du Code de la Santé Publique
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L.1334-13 du Code de la Santé Publique
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L.133-6 du Code de la Construction et de l'habitation
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu par l'article L.134-6 du Code de la Construction et de l'habitation
- L'état des risques et pollutions tel que prévu par l'article L.125-5 du Code de l'environnement
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.134-1 du Code de la construction et de l'habitation

AXA France IARD, S.A. eu capital de 214 799 030 ×, 722 057 460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire nº FR 14 22 057 460 • Entreprises régies par le Code desAssurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – seuf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances





- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation.
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif mentionné à l'article L.133-11-1 du Code de la Santé Publique
- L'information sur la présence d'un risque de mérule

Activité n°2:

- Diagnostics de l'activité 1 hors cadre règlementaire
- · Etat parasitaire
- Loi Carrez
- Calcul des tantièmes et millièmes de copropriétés
- Etat des lieux
- L'évaluation immobilière à valeur vénale et valeur locative
- Diagnostic réglementaire d'accessibilité handicapés
- Mesurage Loi Boutin
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic amiante avant travaux ou démolition
- Diagnostic amiante avant relocation
- Diagnostic amiante avant-vente
- Diagnostic amiante partie privative (DAPP)
- Dossier technique amiante
- Contrôle visuel après désamiantage
- Recherche de plomb avant travaux
- Diagnostic Déchets

AXA France IARD. S.A. au capital de 214.799.030 ×, 722.057.460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR. 14.22.057.460+ AXA France Vie. S.A. au capital de 467.735.073,50 € 310.499.9398 R.C.S Paris. TVA intracommunautaire n° FR. 62.310.499.939+ AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle. Société d'Assurance Vie. S.A. au capital de 467.073,50 € 310.499.939+ AXA Assurances Vie. S.A. au capital de 467.073,50 € 310.499.939+ AXA Assurances Vie. Mutuelle. Société d'Assurance Vie. S.A. au capital de 467.073,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60 € 300.474,60





- Diagnostic pollution de sols
- Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) et contrôle plomb après travaux
- Assistance administrative et réglementaire consistant à communiquer et à veiller à la mise en application des textes de la loi et des obligations légales qui en découle pour ses clients
- Mesure d'empoussièrement en fibres amiantes dans les immeubles bâtis
- Mesurage des niveaux d'empoussièrement de fibres amiante au poste de travail
- Mesure du Radon
- Analyse QAI (qualité de l'air)
- Infiltrométrie
- Analyse d'Hydrocarbure Aromatique Polycycliques (HAP) dans les enrobés routiers et / ou les machefers dans le cadre de diagnostics avant travaux ou avant démolition.
 A L'EXCLUSION DE TOUTES PRECONISATIONS DE SOLUTIONS.
 Il est précisé que :

l'analyse est réalisée en sous-traitance par un laboratoire COFRAC ou équivalent.

- Diagnostic technique global, les missions de maîtrise duvre construction restant exclues de la garantie du contrat.

A L'EXCLUSION DE TOUTES PRESTATION DE CONSEIL, PRECONICATION ET TOUTE MISSION DE BUREAU D'ETUDE
A L'EXCLUSION DE TOUTES ACTIVITES RELEVANT DE L'EXERCICE DE PROFESSION REGLEMENTEE AUTRE TELLE QUE CONSEIL JURIDIQUE ET LA GESTION IMMOBILIERE

Activité nº3:

Conseils, préconisations en solutions en retrait, recouvrement d'amiante.

AXA France LARD. S.A. au capital de 214 799 030 x. 722 057 450 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 450* AXA France VIe. S.A. au capital de 487 725 073,50 €. 310 499 959 R.C.S. Panis. TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 559 * AXA Assurances LARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotastions fixes contre l'incendie, les accidents at risques divers Siren 775 699 309 * TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 * AXA Assurances VIe Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 * TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 * Sièges socieux : 313 Terrasses de l'Arche 9277 Manterer cedex «Entrephisies» régles par le Code des Assurances. Opérations d'assurances evonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garantiles portées par AXA Assistance France Assurances.





La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du 01/01/2021 au 01/07/2021 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borie Directeur Général Délégué



AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 x. 722 057 450 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 450* AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 € 310 499 959 R.C.S Pens. TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 559 * AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775 699 309 * TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 * AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle aur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 * TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 * Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche 97277 Nanterre cedex enthretaintes régles par le Code des Assurances. Opérations d'assurances evonérées de TVA – art. 261 C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances.





Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en		
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance		
Dont : Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance		
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance		

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €	
Faute inexcusable (dommages corporels)	2 000 000 € par année d'assurance	
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	2 500 000 € par année d'assurance	
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	1 200 000 € par année d'assurance	
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	300 000 € par sinistre	

C.G.: Conditions Générales du contrat.

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 ±, 722 057 460 R.C.S. PARZS. TVA intraccommunautaire n° FR 14 22 057 460* AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 €, 310 499 393 R.C. Seria: TVA intraccommunautaire n° FR 62 310 499 553 * AXA Assurances IARD Mutuelle. Social de d'assurance IARD Mutuelle. Social de 187 contre l'incendie, les accidents at risques divers sinen 775 693 309. TVA intraccommunautaire n° FR 93 775 693 309 * AXA Assurances IARD Mutuelle. Social de d'assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 - TVA intraccommunautaire n° FR 48 353 457 245 * Sièges sociaux: 313 Terrasses de l'Arche 20727 Manterer cedex entretaires régles par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garantiles portées par AXA Assistance France Assurances.





Numéro de rapport DAPP :DAPP_50LAH0102

Numéro de rapport avant travaux : RAAT_50LAH0102

FICHE SYNTHESE MATERIEUX CONTENANT DE L'AMIANTE – PARTIE PRIVATIVE				
Date: 10/08/2021 Numéro: 50LAH0102 Adresse Logement: 9 Square Paul Algis 77360 VAIRES-SUR-MARNE				
Présence de calorifugeages, floca	ges ou faux plafonds amiantés (DA	<u>PP)</u> : NON ⊠ OUI □		
Matériaux amianté	Localisation	Etat de conservation	Intervention effectuée sur le matériau amianté avant relocation	
Présence d'autres matériaux amiantés dans le logement : NON □ OUI ☑				
Matériaux amianté	Localisation	Etat de conservation	Intervention effectuée sur le matériau amianté avant relocation	
			LE RC RT	
Réagréage + colle	Ensemble des pièces séche	MD		

*Légende :

Evaluation périodique visuelle
 Surveillance du niveau d'empoussièrement
 MD Non Dégradé
 MD Matériau dégradé

3 Travaux de retrait ou d'encapsulage

Amiante





<u>Préconisations à respecter pour les travaux d'aménagement intérieurs concernant les matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>

Ces préconisations sont à prendre en compte dans le cas ou des matériaux amiantés ont été repérés dans votre

logement.

Il est interdit de déposer - arracher - les matériaux concernés.

Nous vous rappelons qu'en perçant ou en ponçant par exemple, vous pouvez être amenés à abîmer le matériau

contenant de l'amiante et ainsi libérer des fibres dans l'air.

Pour des travaux sur ou à proximité de ces matériaux nous vous conseillons d'avoir recours à un professionnel.

A défaut :

Date:

Vous pouvez recouvrir les dalles de sol par un lé, une moquette, avec encollage en périphérie de la pièce

seulement avec adhésifs ou pistolet à colle.

Vous pouvez percer ponctuellement sous réserve : d'utiliser des équipements de protection individuels adaptés et

jetables (kit de protection amiante : protection respiratoire jetable avec filtre P3, combinaison jetable de type

5...), de protéger la zone de travail, de travailler en mouillant préalablement le support, de nettoyer avec

serpillière humide après intervention (à jeter après travaux), d'utiliser un double ensachage pour les déchets

(matériels de protection, de nettoyage, poussières...) à jeter dans les dépôts spécifiés par les services municipaux,

de démonter sans casser, d'utiliser des outils manuels ou à faible vitesse de rotation...

Vous pouvez également consulter le site de la Cramif : http://www.cramif.fr

Signature: